



## ANALYSE Sous le capot de la baisse du chômage

GUILLAUME DUVAL ([URL/USERS/GUILLAUME-DUVAL](https://www.alternatives-economiques.fr/users/guillaume-duval/)) | 14/02/2020

**Le chômage continue de baisser en France, selon l'Insee, mais le niveau d'inactivité reste élevé. Cette amélioration sur le front de l'emploi tient surtout à une progression du nombre d'autoentrepreneurs.**

L'Insee a publié jeudi les résultats de l'enquête emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 ([url:https://www.insee.fr/fr/statistiques/4309346](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4309346)). Ce sont eux en particulier qui permettent de déterminer le taux de chômage en France. Bonne nouvelle : la baisse fortement et s'établit à 8,1 %. Il passe même sous la barre des 8 %, à 7,9 %, en France métropolitaine. Un niveau qui n'avait plus été atteint depuis fin 2008.

Cette nouvelle est d'autant plus inattendue que, quelques jours auparavant, l'Institut avait au contraire soufflé le froid en signalant un [recul de l'activité économique au dernier trimestre 2019](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4299215) ([url:https://www.insee.fr/fr/statistiques/4299215](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4299215)). Il n'est cependant pas inhabituel d'observer un décalage entre les évolutions du PIB et celles du marché du travail : c'est au cours des prochains trimestres que l'effet de ce ralentissement, probablement prolongé et aggravé par la crise du coronavirus, se fera sentir sur le marché du travail.

L'année 2019 a été exceptionnelle sous deux angles. Tout d'abord, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été transformé en baisse pérenne de cotisations sociales. Les entreprises ont ainsi bénéficié d'une double ration : ces baisses de cotisation et le CICE au titre de l'année 2018. A quoi sont venues s'ajouter les mesures budgétaires post-gilets jaunes. La combinaison de ces deux effets a fait bondir le déficit budgétaire de la France, passant de 2,5 % du PIB en 2018 à 3,1 % l'an dernier. De quoi en particulier faciliter les créations d'emploi. Le déficit public est censé se réduire à nouveau à 2,2 % de PIB en 2020, avec un effet négatif probablement sensible sur l'activité et l'emploi.

### Un niveau élevé d'inactivité

Mais, au-delà de ce cadre conjoncturel global, que nous disent les résultats détaillés de cette enquête emploi ? Tout d'abord, il ne faut jamais perdre de vue que le chômage est un solde : l'écart entre le nombre de personnes qui occupent un emploi et de ceux qui en cherchent. Autrement dit : il dépend beaucoup de la proportion de celles et ceux qui dans une tranche d'âge sont dits « actifs », parce qu'ils occupent un emploi ou en cherchent un.

Or, si on s'intéresse en particulier aux 25-49 ans, le cœur de la force de travail, on constate que le taux d'activité des hommes n'a pas cessé de baisser depuis la crise malgré la légère amélioration de leur taux d'emploi enregistrée depuis 2015. Ce dernier demeure toutefois inférieur de 3,3 points à ce qu'il était avant la crise.

Ce n'est pas le cas en revanche pour les femmes de la même tranche d'âge pour lesquelles ce taux d'emploi vient tout juste de retrouver son niveau d'avant crise. Rien d'extraordinaire à cela cependant : avant 2008, ce taux progressait régulièrement chaque année pour se rapprocher progressivement de celui des hommes. Le fait qu'il n'ait pas augmenté depuis douze ans ne peut donc guère être considéré comme un signe très positif. Il en va de même du côté du taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans : il reste bloqué à 83,5 % depuis douze ans (9 points de moins que les hommes) alors qu'il progressait régulièrement avant la crise.

Autrement dit, la baisse du chômage s'explique aussi, pour une part significative, par le maintien d'un niveau élevé d'inactivité malgré l'amélioration du marché du travail enregistrée ces dernières années. Cet état de fait trouve notamment sa traduction dans la hausse continue de ce que l'Insee appelle le « halo du chômage » : l'ensemble des personnes inactives, majoritairement des femmes, qui aimeraient bien trouver un emploi mais ne remplissent pas les conditions très strictes posées par le Bureau international du travail (BIT) <sup>1</sup> ([url:https://www.insee.fr/fr/statistiques/1813000](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1813000)) pour être considérées officiellement comme chômeuses. Leur nombre a d'ailleurs beaucoup augmenté fin 2019.

### De plus en plus d'autoentrepreneurs

Si on s'intéresse maintenant à la nature et à la qualité des emplois créés ces derniers temps, on observe une stagnation ou un léger recul de l'emploi en CDD ou en intérim depuis 2017 au sein de l'emploi salarié et une légère progression de l'emploi en CDI. De même, la proportion des emplois à temps partiel est en légère baisse, du fait d'une stagnation de la proportion de ces emplois chez les hommes et d'une baisse sensible chez les femmes.

Plus de CDI, moins de CDD, moins de temps partiel contraints... est-ce le signe que non seulement le chômage recule et qu'en même temps la qualité de l'emploi progresse ? Non, pas vraiment. En y regardant de plus près, on se rend compte que la progression de l'emploi depuis 2017 est due en grande partie à la hausse de la proportion de ceux qui travaillent comme indépendants, qui est passée de 8,1 % à 8,9 % entre début 2017 et fin 2019.

Autrement dit : ce sont des autoentrepreneurs qui ont remplacé les CDD et les intérimaires en recul. Ce qui n'est pas bon signe quand on sait que 16,6 % des travailleurs indépendants étaient des travailleurs pauvres en 2018 (ils vivent dans des foyers qui reçoivent moins de 60 % du revenu médian des Français, 1 111 euros par mois en 2018 pour une personne seule), contre 5,9 % chez les salariés. Il faut donc malheureusement constater que la baisse du chômage a bien pour contrepartie une précarisation croissante de l'emploi.

---

1. ~~Un chômeur au sens~~ du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr)). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).